

Désignation de 4 représentants au conseil
de la MFCA et du COS-CP

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 janvier 2022

Délibération 2022/01/CFVU – 1

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers retiennent les candidatures de Mme Alexia VINEL, M. Sébastien VINCENT, M. Cédric TEYSSIÉ et M. Jean-Pascal CAMBRONNE pour siéger au conseil de la MFCA et du Comité d'Orientation Stratégique – Conseil de Perfectionnement (COS-CP).

Toulouse, le 18 janvier 2022

 Le Président

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0